

Les cofinancements

AKTO développe de nombreux partenariats et recherche des cofinancements afin de vous apporter des ressources financières complémentaires pour renforcer la formation au sein de votre entreprise.

07/12/2020

La recherche de subventions nécessite temps et expertise. C'est pourquoi, votre conseiller AKTO est à votre disposition pour vous aider à identifier le ou les financeurs potentiels et vous accompagner dans vos démarches.

AKTO facilite l'accès de ses entreprises adhérentes aux aides financières publiques (européennes, nationales ou régionales) afin de soutenir leur effort de formation. Qu'elles émanent du [Fonds social européen](#) (FSE), de l'État, des Conseils régionaux ou d'autres financeurs tels que l'AGEFIPH, ces différentes aides viennent en complément des financements AKTO.

Quels projets peuvent être financés ?

Il existe des financements permettant de soutenir des projets tels que :

- ✓ Financer un plan de développement des compétences stratégique
- ✓ Professionnaliser des salariés fragilisés
- ✓ Mettre en place une [Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences \(GPEC\)](#)
- ✓ Faciliter l'accès à la formation des salariés des TPME
- ✓ Maintenir les seniors dans l'emploi
- ✓ Développer les qualifications grâce à la [Validation des acquis de l'expérience](#) (VAE)
- ✓ Expérimenter des démarches emploi-formation innovantes à l'échelle d'un territoire
- ✓ Promouvoir la diversité...

Des leviers financiers pour favoriser le maintien dans l'emploi et la reconversion des salariés fragilisés par la crise sanitaire

Maintien, reprise d'activité, et préservation de l'employabilité des salariés sont des enjeux majeurs pour la plupart des entreprises en cette période. Voici 3 leviers financiers appropriés pour aider à rebondir en 2021 et faire face à ces objectifs ambitieux.

Les équipes de conseil d'AKTO accompagnent les entreprises à identifier et mobiliser les dispositifs, outils et aides les mieux adaptés, selon leurs caractéristiques et leurs besoins. **N'hésitez pas à contacter votre conseiller AKTO pour bénéficier d'un [prédiagnostic gratuit](#).**

1-Accélérer les mobilités et reconversions professionnelles, avec Transitions collectives (Transco)

Dernier né 2021, **Transitions Collectives** (appelé « TransCo ») est un nouveau dispositif à destination des entreprises et des salariés dont les secteurs connaissent des mutations économiques.

Son objectif : favoriser la reconversion professionnelle des salariés dont l'emploi est fragilisé, vers un métier porteur, dans leur bassin d'emploi.

Transco repose sur le principe de projet collectif à l'échelle d'un territoire : il fait le lien entre les entreprises qui ont des besoins en recrutement et celles dont certains métiers sont fragilisés.

2-Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi, avec le Fonds Social Européen (FSE)

Le Fonds Social Européen (FSE) est un levier financier de l'Union européenne.

Ce financement est une véritable opportunité pour les entreprises de plus de 50 salariés pour cofinancer le plan de développement des compétences.

Il permet de favoriser l'accès de tous à la formation et à l'emploi et d'améliorer les perspectives professionnelles des plus éloignés de l'emploi et des plus exposés à l'exclusion sociale.



3- FNE-Formation : une aide financière pour former vos salariés

Face aux grandes transitions structurelles et conjoncturelles, la formation est un levier essentiel pour faire évoluer les compétences des salariés. Et pour financer leurs formations, AKTO mobilise les financements du FNE-Formation.

Depuis 2023, le **FNE-Formation** est recentré sur l'accompagnement des entreprises et des salariés face aux importantes transformations de leur environnement et de leurs métiers : transitions écologique, alimentaire, numérique, ou encore en prévision de leur participation aux JOP 2024.



Les autres aides

D'autres aides existent, comme le [PIC IAE](#) (pour les structures de l'insertion par l'activité économique), les [aides alternance du plan « 1 jeune, 1 solution »](#). Contactez votre conseiller pour avoir le bon accompagnement selon votre situation.

Ces évènements peuvent vous intéresser

09
JAN
2025

📍 PAYS DE LA LOIRE

📍 NANTES

📍 TRAVAIL TEMPORAIRE

Venez échanger sur vos besoins en emploi et compétences

Nous organisons pour les agences d'emploi du pays nantais une table ronde qui sera l'occasion de mettre en place une action territoriale de formation inter-agences d'emploi (SPO.TT). Qu'est que les...

15
JAN
2025

📍 PAYS DE LA LOIRE

📍 LE MANS

📍 TRAVAIL TEMPORAIRE

Venez échanger sur vos besoins en emploi et compétences

Nous organisons pour les agences d'emploi du Mans une table ronde qui sera l'occasion de mettre en place une action territoriale de formation inter-agences d'emploi (SPO.TT). Qu'est que les SPO.TT...

04
FÉV
2025

📍 BRETAGNE

📍 COMMERCE DE GROS

Webinaire Branche des Commerces de Gros pour les entreprises de moins de 50 salariés – Actualités et financements 2025

Ce webinaire de présentation des règles de prise en charge 2025 vous est proposé sous le format suivant : 30 mn de présentation et 15 mn de questions/échanges